

SOMMAIRE
GREFFIERS EN LOI ET TRADUCTEURS
HISTOIRE ET LITTÉRATURE

GREFFIERS EN LOI ET TRADUCTEURS

Le comité spécial chargé d'étudier la question de savoir s'il serait désirable d'unir les bureaux des greffiers en loi et traducteurs du sénat s'est assemblé, ce matin, sous la présidence de sir Alexander Campbell.

Après quelque discussion la majorité des membres du comité a décidé qu'il ne serait pas désirable d'abandonner les bureaux des greffiers en loi. Les fonctions des deux chambres étant tout à fait distinctes, les projets de loi qui prennent naissance au sénat étant d'une autre nature en général que ceux qui sont soumis à la Chambre des communes.

Même conclusion au sujet des traducteurs. Il n'y a au Sénat que deux traducteurs, et encore le chef, M. Boucher, est-il employé comme assistant greffier. Ils sont chargés de traduire les procès-verbaux des bills, les documents soumis par les ministres appartenant au Sénat, les réponses aux adresses, les rapports des comités, etc.

Le comité est donc venu à la conclusion que le changement proposé n'était pas désirable dans les circonstances actuelles et il sera fait rapport en conséquence au Parlement.

HISTOIRE ET LITTÉRATURE

Le dernier annuaire de la Société littéraire et historique de Québec est fort intéressant. On y remarque surtout un travail de son président, M. J. M. LeMoine, sur les dix dernières années de la domination française en Canada.

Pour n'en citer que deux, pris dans notre intimité, nous dirons que MM. LeMoine et Sulte sont membres d'une vingtaine de sociétés européennes et américaines qui s'occupent d'histoire et de science exclusivement. Les diplômes que ces messieurs ont reçus leur sont venus absolument sans sollicitations; ces sociétés étrangères connaissent leurs ouvrages et sont désireuses de se créer des relations avec ceux qui,

ECHOS DU JOUR

Les commandes venant de la Nouvelle-Ecosse pour le détail destiné à être exporté en Angleterre ont fait augmenter le prix dans une proportion de \$2 par cent, livres.

M. Fréchette travaille actuellement à un nouveau drame qui aura pour titre, croyons-nous: Le retour de Léonil, et qui sera représenté alternativement avec Papineau au Théâtre Royal.

La ville de Toronto a donné gratuitement un terrain au coin de la rue King et de l'avenue Strachan pour y ériger une fabrique où on construira des locomotives, et a exempté les propriétaires de cette fabrique du paiement des taxes à condition qu'ils gardent cent ouvriers à leur service.

On dit maintenant que les travaux sur le canal Welland seront assez avancés le 1er mai pour que le canal soit ouvert à cette date ou le 3, le plus tard. Après le 16 courant, les vaisseaux qui ne tirent pas plus de sept pieds d'eau pourront se rendre au lac Erie.

Nous venons de recevoir un journal publié à Digby, Nouvelle-Ecosse, dans les intérêts des Acadiens de cette partie du pays. Ce journal s'appelle l'Avenir et est rédigé avec soin. Le nouveau confrère mérite l'encouragement et il n'est guère douteux qu'on le lui refuse. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Le Sorelois rapporte que vendredi dernier, M. Brousseau, l'un des avocats des pétitionnaires dans l'élection de Berthier qu'il conteste, a insisté pour que M. l'abbé Champeau, curé de Berthier, produisît la lettre collective des évêques au clergé de la province de Québec. Comme ce document est privé et n'a été adressé qu'aux seuls prêtres et curés de la province, M. Champeau refusa. M. l'abbé, procureur du député assuré, s'objecta à la question. Le 1er dimanche, l'honorable juge Olivier décida que M. Champeau ne pouvait être forcé de produire le document en question, vu qu'il était la propriété privée d'une partie qui n'était pas en cause.

LE FRANÇAIS A OTTAWA

Un correspondant d'occasion, qui écrit d'Ottawa au Constitutionnel des Trois-Rivières faisait, il y a quelques jours la confidence suivante au cours d'une lettre de la capitale: Mais ce qui est le plus étonnant, c'est que Ottawa étant la capitale de la Confédération canadienne, on n'y parle pas le français, ni dans les maisons, ni dans les hôtels, ni dans les rues, encore moins à la Chambre. Tout le monde parle anglais ici, les Canadiens comme les autres, c'est la mode, paraît-il. Parlez français à Ottawa et l'on vous prendra pour un barbare, pour un égaré, on ne vous comprend pas plus, quand vous parlez français, qu'un trilluvien ne comprendrait un sauvage ou un Espagnol qui vous parlerait la langue de sa tribu ou de sa nation.

On demande quelque chose à quelqu'un en français, savez-vous ce qu'il vous répond: Speak english, I don't understand french. Voilà, vous parlez le français à des canadiens et ils vous répondent en anglais. Pour quel cela? Ils ont perdu l'habitude, nous les deux ou trois messieurs dont j'ai parlé plus haut, je n'ai pas dit dix mots en français que je n'aie été obligé de répéter en anglais.

Un grand nombre de lecteurs du Constitutionnel ignoreraient sans doute que le français fut ainsi abandonné à Ottawa. C'est un fait de plus que je suis ici, si l'on en excepte les conversations que j'ai eues avec les deux ou trois messieurs dont j'ai parlé plus haut, je n'ai pas dit dix mots en français que je n'aie été obligé de répéter en anglais.

Voilà une révélation qui surprendra les Canadiens-français d'Ottawa bien autrement que le public trilluvien. Ce dernier, qui ne connaît guère notre capitale, sera peut-être porté à prendre au sérieux la boutade du correspondant. Mais pour le citoyen d'Ottawa, les assertions de celui-ci ne paraîtront que ce qu'elles sont, de la pure fantaisie, et de la fantaisie de goût médiocre. Les Trilluviens qui ont eu l'occasion de visiter Ottawa, sont en état de juger de la valeur de cette ridicule histoire. Ils doivent se demander, comme nous à travers quelles lunettes ce grincheux correspondant a vu notre ville, et surtout ce qu'il en a vu. S'il est sincère, s'il n'a pas voulu rire, c'est probablement qu'il est allé se loger sur quelque point exclusivement anglais d'où il ne sera pas sorti, et qu'il aura jugé de tout le reste par cet endroit particulier.

L'élément français forme seulement un peu plus d'un tiers de la population d'Ottawa, mais nous ne craignons pas de dire qu'il n'y a pas dans tout le pays un groupe plus attaché à sa langue et à ses traditions nationales. Il peut servir d'exemple sous ce rapport à des localités françaises beaucoup plus anciennes et beaucoup plus nombreuses, au témoignage d'gens parfaitement désintéressés. Au reste, il en a donné des preuves trop éclatantes pour qu'on puisse en douter.

Le prix de la farine et du blé est à la hausse sur le marché de Winnipeg. La farine se vend \$3 à \$3.75 le sac et le blé de 90 cts à \$1 le boisseau.

Une maison de Montréal a l'intention d'expédier mille gallons de sirop et une grande quantité de sucre d'érable à Manitoba. Une partie de ce sucre sera expédiée à Prince Albert, sur la Saskatchewan.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

Après les affaires de routine, Motion est faite pour que la chambre se forme en comité des subsides.

Sir Charles Tupper ne n'a pas l'intention de se retirer, au moins pour le moment. Il a l'intention de se retirer, au moins pour le moment.

LA PRINCESSE AU COUVENT DES SEURS GRIS

Mercredi, Son Excellence le gouverneur général et Son Altesse Royale la princesse Louise, ont rendu visite au couvent des Sœurs Grises.

Elles montèrent immédiatement dans la salle de la communauté, où ils s'entretenirent quelque temps avec les sœurs, s'occupant de la fondation de leur institution, du nombre de leurs élèves et du programme des études.

Les illustres visiteurs allèrent ensuite à la chapelle et à la sacristie, où ils examinèrent les ornements sacerdotaux. Ils visitèrent après l'intrier, puis se rendirent à la salle de réception, où étaient réunis les élèves de l'école centrale. A leur arrivée, Mlle. Leveillé présenta l'adresse suivante à Son Excellence le gouverneur général:

EXCELLENCE, La supérieure de cette maison, les sœurs et leurs élèves désirent exprimer à Votre Excellence le plaisir qu'elles ressentent de vous voir accompagner Son Altesse Royale dans cette visite que vous daignez nous faire à cette institution.

Nous honorons et vous le rejets d'une antique et noble famille et le dépositaire de l'autorité civile en ce pays dans la mission que vous a confiée notre Gracieuse Souveraine. Cette mission, nous prions Dieu qu'il la rende agréable pour vous et fructueuse pour notre bien-aimé Canada.

Veillez de ciel vous combler de ses faveurs les plus signalées, l'illustre compagnie de vos jours et tous ceux qui vous sont chers en ce monde. Couvent des Sœurs Grises, Ottawa 14 avril, 1880

Une adresse anglaise fut également présentée par Mlle O'Meara, ainsi qu'un acrostiche véritablement digne de versification, et l'adresse suivante fut lue par Mlle Clermont, de la Gaieté:

A Son Altesse Royale, madame la princesse Louise, MADAME, Soyez la bienvenue des élèves de la maison d'origine des Sœurs de la Charité d'Ottawa, ô vous qui représentez si bien dans notre cher pays la royauté de votre bonne autant qu'illustre mère.

Après la lecture de cette adresse, au milieu de nous, à pour toutes les habitantes de cette demeure un double charme, celui qui naît de l'honneur que vous leur confiez et celui qui vient de ce qu'il leur est permis de constater des yeux le parfait rétablissement de votre santé sur laquelle le Canada tout entier s'est alarmé.

Abaissez-vous nous entendus du Souverain Dispensateur de tous biens, il ne vous arrivera plus rien de fâcheux, tant qu'il vous plaira d'habiter cette contrée.

Encore une fois, madame, soyez la bienvenue et veuillez agréer l'expression de notre gratitude pour votre

LA PRINCESSE AU COUVENT DES SEURS GRIS

Mercredi, Son Excellence le gouverneur général et Son Altesse Royale la princesse Louise, ont rendu visite au couvent des Sœurs Grises.

Elles montèrent immédiatement dans la salle de la communauté, où ils s'entretenirent quelque temps avec les sœurs, s'occupant de la fondation de leur institution, du nombre de leurs élèves et du programme des études.

Les illustres visiteurs allèrent ensuite à la chapelle et à la sacristie, où ils examinèrent les ornements sacerdotaux. Ils visitèrent après l'intrier, puis se rendirent à la salle de réception, où étaient réunis les élèves de l'école centrale. A leur arrivée, Mlle. Leveillé présenta l'adresse suivante à Son Excellence le gouverneur général:

EXCELLENCE, La supérieure de cette maison, les sœurs et leurs élèves désirent exprimer à Votre Excellence le plaisir qu'elles ressentent de vous voir accompagner Son Altesse Royale dans cette visite que vous daignez nous faire à cette institution.

Nous honorons et vous le rejets d'une antique et noble famille et le dépositaire de l'autorité civile en ce pays dans la mission que vous a confiée notre Gracieuse Souveraine. Cette mission, nous prions Dieu qu'il la rende agréable pour vous et fructueuse pour notre bien-aimé Canada.

Veillez de ciel vous combler de ses faveurs les plus signalées, l'illustre compagnie de vos jours et tous ceux qui vous sont chers en ce monde. Couvent des Sœurs Grises, Ottawa 14 avril, 1880

Une adresse anglaise fut également présentée par Mlle O'Meara, ainsi qu'un acrostiche véritablement digne de versification, et l'adresse suivante fut lue par Mlle Clermont, de la Gaieté:

A Son Altesse Royale, madame la princesse Louise, MADAME, Soyez la bienvenue des élèves de la maison d'origine des Sœurs de la Charité d'Ottawa, ô vous qui représentez si bien dans notre cher pays la royauté de votre bonne autant qu'illustre mère.

Après la lecture de cette adresse, au milieu de nous, à pour toutes les habitantes de cette demeure un double charme, celui qui naît de l'honneur que vous leur confiez et celui qui vient de ce qu'il leur est permis de constater des yeux le parfait rétablissement de votre santé sur laquelle le Canada tout entier s'est alarmé.

Abaissez-vous nous entendus du Souverain Dispensateur de tous biens, il ne vous arrivera plus rien de fâcheux, tant qu'il vous plaira d'habiter cette contrée.

Encore une fois, madame, soyez la bienvenue et veuillez agréer l'expression de notre gratitude pour votre

LA PRINCESSE AU COUVENT DES SEURS GRIS

Mercredi, Son Excellence le gouverneur général et Son Altesse Royale la princesse Louise, ont rendu visite au couvent des Sœurs Grises.

Elles montèrent immédiatement dans la salle de la communauté, où ils s'entretenirent quelque temps avec les sœurs, s'occupant de la fondation de leur institution, du nombre de leurs élèves et du programme des études.

Les illustres visiteurs allèrent ensuite à la chapelle et à la sacristie, où ils examinèrent les ornements sacerdotaux. Ils visitèrent après l'intrier, puis se rendirent à la salle de réception, où étaient réunis les élèves de l'école centrale. A leur arrivée, Mlle. Leveillé présenta l'adresse suivante à Son Excellence le gouverneur général:

EXCELLENCE, La supérieure de cette maison, les sœurs et leurs élèves désirent exprimer à Votre Excellence le plaisir qu'elles ressentent de vous voir accompagner Son Altesse Royale dans cette visite que vous daignez nous faire à cette institution.

Nous honorons et vous le rejets d'une antique et noble famille et le dépositaire de l'autorité civile en ce pays dans la mission que vous a confiée notre Gracieuse Souveraine. Cette mission, nous prions Dieu qu'il la rende agréable pour vous et fructueuse pour notre bien-aimé Canada.

Veillez de ciel vous combler de ses faveurs les plus signalées, l'illustre compagnie de vos jours et tous ceux qui vous sont chers en ce monde. Couvent des Sœurs Grises, Ottawa 14 avril, 1880

Une adresse anglaise fut également présentée par Mlle O'Meara, ainsi qu'un acrostiche véritablement digne de versification, et l'adresse suivante fut lue par Mlle Clermont, de la Gaieté:

A Son Altesse Royale, madame la princesse Louise, MADAME, Soyez la bienvenue des élèves de la maison d'origine des Sœurs de la Charité d'Ottawa, ô vous qui représentez si bien dans notre cher pays la royauté de votre bonne autant qu'illustre mère.

Après la lecture de cette adresse, au milieu de nous, à pour toutes les habitantes de cette demeure un double charme, celui qui naît de l'honneur que vous leur confiez et celui qui vient de ce qu'il leur est permis de constater des yeux le parfait rétablissement de votre santé sur laquelle le Canada tout entier s'est alarmé.

Abaissez-vous nous entendus du Souverain Dispensateur de tous biens, il ne vous arrivera plus rien de fâcheux, tant qu'il vous plaira d'habiter cette contrée.

Encore une fois, madame, soyez la bienvenue et veuillez agréer l'expression de notre gratitude pour votre

SERVICE A THÉ
PORCELAINE,
(44 morceaux)
\$5.00

C.S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks

BEAUX
CHAPEAUX!

FEUTRE!
POUR
50 et 75 cents

H. L. COTE,
128 Rue Rideau
Pres de la rue Nicholas

HOTEL MONTREAL
TRAVEL
MICH. COALLIER alias NAVION

1880
Fêtes de Pâques!

M. LAUR. DUHAMEL
Ayant fait de grandes améliorations à son état, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de

VIANDES DE CHOIX,
qui les années précédentes, est capable de satisfaire tous les goûts.

CHAPEAUX DE SOIE.
Les nouvelles modes de chapeaux pour les printemps sont prêtes. Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN
TOUS LES JOURS
GRANDE VENTE!

MARCHANDISES
Nouvelles et de Goût

MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.
Ottawa, 22 mars 1880.

FERRONNERIE
POUR LA
FERRONNERIE au grand marché

McDougal & Cuzner,
Enseigne de la GRANDE TARIÈRE,
RUE SUSSEX.
Ottawa, 2 février 1880.